

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 1 / 19

Date de révision :  
2025-10-24

### Black V4.1 Resin

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange, de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur du produit

Nom du produit : Black V4.1 Resin

Code de produit : FLGPBK41

UFI: XR40-00R8-S003-71F9

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Pour une utilisation dans imprimantes SLA Formlabs.

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou sans objet

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou sans objet

### 1.3 Détails sur le fabricant/fournisseur de la fiche technique

**Fabricant :**

**United States**

Formlabs, Inc

35 Medford St

Suite 201 Somerville, MA 02143

+1 617 855 0762

sds@formlabs.com

**Fournisseur :**

**Germany**

Formlabs GmbH

Mühlenstraße 15

Floor 1

Berlin

+44 8081 341875

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

**Union européenne**

CHEMTREC (EMEA)

+44 20 3885 0382 / Téléphone d'urgence médicale: ORFILA (FR): + 33 01 45 42 59 59 (24/7)

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange :

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :**

Irritation de la peau, catégorie 2

Irritation des yeux, catégorie 2

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Danger aquatique chronique, catégorie 2

**Éléments d'étiquetage identifiant les risques :**

Monomère(s) de méthacrylate

Diméthacrylate d'uréthane

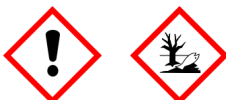
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate

**Informations supplémentaires :** Aucun

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes de danger :**



## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 2 / 19

Date de révision :

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

**Mention d'avertissement :** Attention

**Mentions de danger :**

H315 Provoque une irritation cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Mention de précautions :**

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas avoir l'autorisation de sortir hors de la zone de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement

P302+P352 EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver avec beaucoup d'eau et de savon

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Obtenir des soins médicaux

P362 Ôter les vêtements contaminés

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau.

Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir des soins médicaux.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer les contenus et conteneurs conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux, et internationaux.

### 2.3 Autres dangers :Aucun connu

## SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 **Substance:** Sans objet.

### 3.2 Mélange:

Identification	N° d'enregistrement REACH UE	Nom	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Poids %
Numéro CAS : Secret commercial Numéro CE : Sans objet	-	Oligomère(s) de méthacrylate	Non classifié;	10-15
Numéro CAS : Secret commercial Numéro CE : Secret commercial	-	Monomère(s) de méthacrylate	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319	65-85
Numéro CAS : 72869-86-4 Numéro CE : 276-957-5	-	Diméthacrylate d'uréthane	Aquatic Chronic 2; H411 Skin Sens. 1B; H317	10-15

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 3 / 19

Date de révision :

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

Numéro CAS : 84434-11-7 Numéro CE : 282-810-6	-	Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 2; H411	<3
--	---	---	--	----

Informations supplémentaires : Aucun

Texte intégral des déclarations de danger (H et EUH) : Voir la Section 16

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### 4.1 Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

##### En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour respirer. Si des symptômes respiratoires se développent ou persistent, cherchez un avis médical / attention.

##### En cas de contact cutané :

Lavez la zone affectée avec beaucoup de savon et d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si une irritation cutanée se développe ou persiste, cherchez un avis médical / attention.

##### En cas de contact oculaire :

Rincer les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil non exposé. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

##### En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

##### Autoprotection des secouristes :

Non déterminé ou non disponible

#### 4.2 Les symptômes et les effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

Le contact avec la peau peut entraîner des rougeurs, des douleurs, des brûlures et une inflammation.

Le contact avec les yeux peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et des déchirures.

L'exposition cutanée peut provoquer une réaction allergique cutanée. Les symptômes peuvent inclure une irritation, une rougeur, une douleur, une éruption cutanée, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et une dermatite.

##### Symptômes et effets retardés :

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

#### 4.3 Indication qu'une intervention médicale immédiate et un traitement spécial sont nécessaires

##### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

##### Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 4 / 19

Date de révision :

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre le feu

### 5.1 Agents d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard d'eau / brouillard, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

#### Moyens d'extinction inappropriés :

N'utilisez pas de jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange :

La décomposition thermique peut produire des fumées / gaz irritants / toxiques.

### 5.3 Conseils pour les pompiers

#### Équipement de protection individuelle :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA).

#### Précautions spéciales :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux, les cheveux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Évitez le ruissellement inutile des moyens d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

## SECTION 6 : Mesures en cas de dégagement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non essentiel. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Portez l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières, fumées et aérosols. Ne pas marcher dans la matière déversée. Se laver soigneusement après manipulation.

### 6.2 Précautions environnementales :

Éviter les fuites et déversements supplémentaires si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les égouts et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Contenir et recueillir les déversements et placer dans un conteneur approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

### 6.4 Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la section 8. Pour l'élimination, voir la section 13.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré. Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/ aérosols/ poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (Voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 5 / 19

Date de révision :

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

#### 7.2 Conditions pour un stockage sécuritaire, y compris toutes incompatibilités :

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Stocker dans un emplacement éloigné des produits incompatibles (Voir section 10).

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Voir Section 1 (Utilisation recommandée).

### SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Seules les substances avec des valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration autorisée
Lithuania	Monomère(s) de méthacrylate	Secret commercial	MPT 8 heures : 20 mg/m <sup>3</sup>

##### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

##### Niveau dérivé sans effet (dose dérivée sans effet) :

Nom de l'ingrédient : Monomère(s) de méthacrylate

N° CAS : Trade Secret

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	4,9 mg/m <sup>3</sup>
	Chronique - Dermique	1,39 mg/kg poids corporel/jour
Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Population générale - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Aucun danger identifié
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	0,83 mg/kg poids corporel/jour
	Chronique - Inhalation	1,45 mg/m <sup>3</sup>
	Chronique - Dermique	0,83 mg/kg poids corporel/jour

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

**Date de préparation initiale :** 2024-09-25

Page 6 / 19

**Date de révision :**

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

**Nom de l'ingrédient :** Diméthacrylate d'uréthane

**N° CAS :** 72869-86-4

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucune exposition n'est prévue.
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	3,3 mg/m <sup>3</sup>
	Chronique - Dermique	1,3 mg/kg poids corporel/jour
Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucune exposition n'est prévue.
	Aiguë - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucune exposition n'est prévue.
	Chronique - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
Population générale - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Aucun danger identifié
	Aiguë - Inhalation	Aucune exposition n'est prévue.
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	0,3 mg/kg poids corporel/jour
	Chronique - Inhalation	0,6 mg/m <sup>3</sup>
	Chronique - Dermique	0,7 mg/kg poids corporel/jour
Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucune exposition n'est prévue.
	Aiguë - Dermique	Aucune exposition n'est prévue.
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucune exposition n'est prévue.
	Chronique - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible

**Nom de l'ingrédient :** Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate

**N° CAS :** 84434-11-7

Travailleurs - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	4,93 mg/m <sup>3</sup>
	Chronique - Dermique	1,4 mg/kg poids corporel/jour

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

**Date de préparation initiale :** 2024-09-25

Page 7 / 19

**Date de révision :**

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

Travailleurs - Effets locaux	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Danger identifié mais pas de DNEL disponible
Population générale - Effets systémiques	Aiguë - Oral	Aucun danger identifié
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	0,5 mg/kg poids corporel/jour
	Chronique - Inhalation	0,87 mg/m <sup>3</sup>
	Chronique - Dermique	0,5 mg/kg poids corporel/jour
Population générale - Effet local	Aiguë - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Aiguë - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aiguë - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Oral	Non déterminé ou sans objet
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

**Concentration prévisible sans effet (PNEC) :**

**Nom de l'ingrédient :** Monomère(s) de méthacrylate

**N° CAS :** Trade Secret

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	0,482 mg/L
Sédiments d'eau douce	3,79 mg/kg de poids sec de sédiment
Eau de mer	0,048 mg/l
Sédiments marins	3,79 mg/kg de poids sec de sédiment
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	10 mg/L
sol (agricole)	0,476 mg/kg de poids sec du sol
Air	Aucun danger identifié
Voie orale (Empoisonnement secondaire)	Aucune exposition n'est prévue.

**Nom de l'ingrédient :** Diméthacrylate d'uréthane

**N° CAS :** 72869-86-4

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	0,01 mg/L
Sédiments d'eau douce	4,56 mg/kg de poids sec de sédiment
Eau de mer	0,001 mg/L
Sédiments marins	0,46 mg/kg de poids sec de sédiment

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 8 / 19

Date de révision :

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

Microorganismes dans le traitement des eaux usées	3,61 mg/L
sol (agricole)	0,91 mg/kg de poids sec du sol
Air	Aucun danger identifié
Voie orale (Empoisonnement secondaire)	Aucune exposition n'est prévue.

**Nom de l'ingrédient :** Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate

**N° CAS :** 84434-11-7

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	1,01 µg/L
Sédiments d'eau douce	0,24 mg/kg de poids sec de sédiment
Eau de mer	0,101 µg/L
Sédiments marins	0,024 mg/kg de sédiments ps
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	Aucun danger identifié
sol (agricole)	0,047 mg/kg sol ps
Air	Aucun danger identifié
Voie orale (Empoisonnement secondaire)	Aucune exposition n'est prévue.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou sans objet

## 8.2 Contrôle d'exposition

### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de l'utilisation ou de la manipulation. Fournir une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, brouillards et / ou poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

### Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage :

Lunettes de protection ou de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par des normes nationales reconnues (ou équivalent).

#### Protection de la peau et du corps :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques approuvés par les normes appropriées. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche effectuée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. Assurez-vous que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

#### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 9 / 19

Date de révision :

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

#### Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Effectuer l'entretien ménager de routine.

#### Contrôles d'exposition environnementale :

Les émissions des équipements ou des systèmes de ventilation doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement.

Mesures liées au produit (substance mélange) pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures d'instruction pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures organisationnelles pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet
Mesures techniques de prévention de l'exposition :	Non déterminé ou sans objet

#### Mesures de gestion des risques pour contrôler l'exposition :

Non déterminé ou sans objet

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	Liquide
Couleur	Noir Opaque
Odeur / Seuil d'odeur	Caractéristique acrylate
pH	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition initial	> 100 °C
Point d'éclair (vase clos)	> 93,5°C
Inflammabilité	Inflammable
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non déterminé ou non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur relative	Non déterminé ou non disponible
Densité	1,11 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative	Non déterminé ou non disponible
Solubilités	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partition (n-octanol/eau)	Non déterminé ou non disponible
Température d'auto-inflammation	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique	Non déterminé ou non disponible
Caractéristiques particulière	Non déterminé ou non disponible

#### 9.2 Autres informations

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 10 / 19

Date de révision :

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

#### 9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

<b>Explosifs</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Gaz inflammables</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Aérosols</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Solides oxydants</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Gaz sous pression</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Liquides inflammables</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Matières solides inflammables</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Substances et mélanges auto-réactifs</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Liquides pyrophoriques</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Solides pyrophoriques</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Substances et mélanges autochauffants</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables en contact avec l'eau</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Liquides oxydants</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Peroxydes organiques</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Corrosif pour les métaux</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet
<b>Explosifs désensibilisés</b>	Aucune donnée disponible/ Sans objet

#### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

<b>Viscosité dynamique</b>	900 cP 25°C
----------------------------	-------------

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

#### 10.2 Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

#### 10.4 Conditions à éviter :

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation et matières incompatibles.

Éviter de stocker à une température supérieure à 38 ° C (100 ° F) et à la lumière directe / directe du soleil et à la chaleur.

#### 10.5 Matières incompatibles :

Initiateurs de polymérisation, comprenant des peroxydes, des agents oxydants puissants, des alcools, du cuivre, des alliages de cuivre, de l'acier au carbone, du fer, de la rouille et des bases fortes.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux :

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 11 / 19

Date de révision :

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

#### Données sur les substances :

Nom	Voie	Résultat
Monomère(s) de méthacrylate	Orale	DL50 Rat: 5564 mg/kg
	dermique	DL50 Lapin : >5000 mg/kg
Diméthacrylate d'uréthane	Orale	DL50 Rat : >5000 mg/kg
	dermique	DL50 Rat : >2000 mg/kg
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	Orale	DL50 Rat : >5000 mg/kg
	dermique	DL50 Rat: >=2000 mg/kg
Oligomère(s) de méthacrylate	Orale	DL50 Rat : >5110 mg/kg

#### Corrosion/irritation cutanée

##### Évaluation :

Provoque une irritation cutanée.

##### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Monomère(s) de méthacrylate	Provoque une irritation cutanée.

#### Dommages/irritations oculaires graves

##### Évaluation :

Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Monomère(s) de méthacrylate	Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

##### Évaluation :

Peut provoquer une allergie cutanée.

##### Données du produit :

Aucune donnée disponible.

##### Données sur les substances :

Nom	Résultat
Monomère(s) de méthacrylate	Peut provoquer une allergie cutanée.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 12 / 19

Date de révision :

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

Nom	Résultat
Diméthacrylate d'uréthane	Peut provoquer une allergie cutanée.
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Cancérogénicité

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

**Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) :**

Nom	Classification
Monomère(s) de méthacrylate	Sans objet
	Sans objet
Diméthacrylate d'uréthane	Sans objet
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	Sans objet

#### Mutagénicité sur cellules germinales

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique des organes cibles (exposition unique)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique des organes cibles (exposition répétée)

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

#### Propriétés de perturbation endocrinienne :

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 13 / 19

Date de révision :

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables :**

Aucune donnée disponible.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :**

Aucune donnée disponible.

#### 11.2 Informations sur les autres risques

**Autres informations :**

Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

**Toxicité aiguë (à court terme)**

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible

**Données sur les substances :**

Nom	Résultat
Monomère(s) de méthacrylate	Poisson CL50 <i>Oryzias latipes</i> : >100 mg/L (96 heures)
	Invertébrés aquatiques CE50 <i>Daphnia magna</i> : 380 mg/L (48 heures [mobilité])
	Plantes aquatiques CE50 Algues : 345 mg/L (72 heures [taux de croissance])
Diméthacrylate d'uréthane	Poisson CL50 <i>Danio rerio</i> : 10,1 mg/L (96 heures)
	Aquatic Invertebrates EC50 <i>Daphnia magna</i> : > 1.2 mg/L (48 hr [mobility])
	Aquatic Plants EC50 <i>Desmodesmus subspicatus</i> : > 0.68 mg/L (72 hr [growth rate])
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	Aquatic Plants EC50 <i>Desmodesmus subspicatus</i> : 0.239 mg/L (72 hr [biomass])
	Fish LC50 <i>Danio rerio</i> : 1.89 mg/L (96 hr [read-across substance data])
	Aquatic Invertebrates EC50 <i>Daphnia magna</i> : 2.26 mg/L (48 hr [mobility])
Oligomère(s) de méthacrylate	Poisson CL50 <i>Poecilia reticulata</i> : 100 mg/L (96 heures)

**Toxicité chronique (à long terme)**

**Évaluation :**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible

**Données sur les substances :**

Nom	Résultat
Monomère(s) de méthacrylate	Invertébrés aquatiques NOEC <i>Daphnia magna</i> : 24,1 mg/L (21 jours [reproduction])

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Données du produit :** Aucune donnée disponible

**Données sur les substances :**

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 14 / 19

Date de révision :

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

Nom	Résultat
Monomère(s) de méthacrylate	The substance is readily biodegradable. 92 - 100% degradation, measured by Oxygen consumption, after 14 days.
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	La substance n'est pas facilement biodégradable. <10 % de dégradation dans l'eau, mesurée par la consommation d'O <sub>2</sub> , après 28 jours.
Oligomère(s) de méthacrylate	La substance n'est pas facilement biodégradable.
Diméthacrylate d'uréthane	The substance is not readily biodegradable. 22% degradation in water, measured by CO <sub>2</sub> evolution, after 28 days.

### 12.3 Potentiel bioaccumulatif

**Données du produit :** Aucune donnée disponible

**Données sur les substances :**

Nom	Résultat
Monomère(s) de méthacrylate	La substance a un faible potentiel de bioaccumulation (Log K <sub>ow</sub> : ≤3).
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	The substance is not expected to bioaccumulate (log Pow: 2.91 at 25 °C).
Oligomère(s) de méthacrylate	La substance a le potentiel de se bioaccumuler (FBC = 292,4, méthode de calcul).
Diméthacrylate d'uréthane	The substance has the potential to bioaccumulate (log Pow: 3.39 at 20 °C).

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Données du produit :** Aucune donnée disponible

**Données sur les substances :**

Nom	Résultat
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	The substance is slightly mobile, therefore, adsorption to soil and sediment is expected (log K <sub>oc</sub> : 3.37 dimensionless at 26 °C).
Monomère(s) de méthacrylate	This substance has high water solubility (>100 g/L at 20 °C), a low vapor pressure (0.08 hPa at 20 °C), and low log K <sub>ow</sub> (0.42 at 25 °C). The substance has a low potential for adsorption to soil or sediments.
Diméthacrylate d'uréthane	The substance is slightly mobile, therefore, adsorption to soil and sediment is expected (log K <sub>oc</sub> : 3.655 dimensionless at 25 °C, QSAR substance data).

### 12.5 Propriétés persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou très persistantes, très bioaccumulables (vPvB)

**Propriétés du PBT**

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible

**Données sur les substances :**

Monomère(s) de méthacrylate	La substance n'est pas PBT.
Diméthacrylate d'uréthane	La substance n'est pas PBT.
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	La substance n'est pas PBT.

**Propriétés vPvB**

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible

**Données sur les substances :**

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 15 / 19

Date de révision :

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

Monomère(s) de méthacrylate	La substance n'est pas vPvB.
Diméthacrylate d'uréthane	La substance n'est pas vPvB.
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	La substance n'est pas vPvB.

#### 12.6 Propriétés persistantes, mobiles et toxiques (PMT) ou très persistantes, très mobiles (vPvM)

##### Propriétés PMT

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible

##### Propriétés vPvM

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible

#### 12.7 Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :**

Aucune donnée disponible

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible

#### 12.8 Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

#### 12.9 Danger pour la couche d'ozone

**Évaluation :** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données du produit :** Aucune donnée disponible

**Données sur les substances :** Aucune donnée disponible

### SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### 13.1.1 Élimination des produits/emballages :

Éliminer les emballages contaminés de manière sûre conformément aux réglementations locales et nationales. Ne pas laisser le produit d'être libéré dans l'environnement.

**Codes de déchets/désignations de déchets selon LoW :** Non déterminé ou non disponible

##### 13.1.2 Informations relatives au traitement des déchets : Non déterminé ou non disponible

##### 13.1.3 Informations relatives à l'élimination des eaux usées : Non déterminé ou non disponible

##### 13.1.4 Autres recommandations d'élimination :

Ne pas déverser dans les eaux de traitement des eaux usées publiques ou de surface. Il relève de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables.

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport international de marchandises dangereuses par route/rail (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	UN 3082
Nom d'expédition approprié ONU	Liquide dangereux pour l'environnement, N.S.A. Diméthacrylate d'uréthane

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.


Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 16 / 19


Date de révision :

2025-10-24


### Black V4.1 Resin

<b>Classe(s) de danger pour le transport ONU</b>	9	
<b>Groupe d'emballage</b>	III	
<b>Risques environnementaux</b>	Polluant maritime	
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun	
<b>Informations complémentaires</b>	Ce produit n'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse lorsqu'il est transporté dans des formats ≤ 5 L à condition que l'emballage réponde aux dispositions générales des 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.	

### Transport international de marchandises dangereuses par voies navigables intérieures (ADN)

<b>Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	UN 3082	
<b>Nom d'expédition approprié ONU</b>	Liquide dangereux pour l'environnement, N.S.A. Diméthacrylate d'uréthane	
<b>Classe(s) de danger pour le transport ONU</b>	9	
<b>Groupe d'emballage</b>	III	
<b>Risques environnementaux</b>	Polluant maritime	
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun	
<b>Informations complémentaires</b>	Ce produit n'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse lorsqu'il est transporté dans des formats ≤ 5 L à condition que l'emballage réponde aux dispositions générales des 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.	

### Transport international de marchandises dangereuses par voie maritime (IMDG)

<b>Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	UN 3082	
<b>Nom d'expédition approprié ONU</b>	Liquide dangereux pour l'environnement, N.S.A. Diméthacrylate d'uréthane	
<b>Classe(s) de danger pour le transport ONU</b>	9	
<b>Groupe d'emballage</b>	III	
<b>Risques environnementaux</b>	Polluant maritime	
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Ce produit n'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse lorsqu'il est transporté dans des formats ≤ 5 L à condition que l'emballage réponde aux dispositions générales des 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.	

Réglementations sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA-DGR)

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

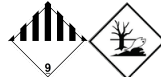
Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 17 / 19

Date de révision :

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

Numéro ONU ou numéro d'identification	UN 3082
Nom d'expédition approprié ONU	Liquide dangereux pour l'environnement, N.S.A. Diméthacrylate d'uréthane
Classe(s) de danger pour le transport ONU	9 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun
Informations complémentaires	Ce produit n'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse lorsqu'il est transporté dans des formats ≤ 5 L ou à condition que l'emballage soit conforme aux dispositions générales de 5.0.2.4.1, 5.0.2.6.1 et 5.0.2.8.

### Transport maritime en vrac selon les instruments IMO

Nom en vrac	Aucun
Type de navire	Aucun
Catégorie de pollution	Aucun
Classe de danger de l'OMI	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Matière dangereuse en vrac seulement	Aucun
Groupe de fret	Aucun

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange.

#### Règlements européens

**Liste d'inventaire (EINECS) :** Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés.

**Liste REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Autorisations REACH SVHC (substances extrêmement préoccupantes) :** Aucun des ingrédients n'est répertorié.

#### Restriction REACH :

Secret commercial	Monomère(s) de méthacrylate	Listé
72869-86-4	Diméthacrylate d'uréthane	Listé
84434-11-7	Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	Non répertorié

**Classe de danger pour l'eau (WGK) (Produit) :** Classe 2

**Classe de danger pour l'eau (WGK) (Substance) :**

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

Date de préparation initiale : 2024-09-25

Page 18 / 19

Date de révision :

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

Nom de l'ingrédient	CAS	Classe
Monomère(s) de méthacrylate	Secret commercial	Classe de danger pour l'eau 1 : légèrement dangereux pour l'eau
Diméthacrylate d'uréthane	72869-86-4	Classe de danger pour l'eau 1 : légèrement dangereux pour l'eau
Éthyle phényle (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphinate	84434-11-7	Classe de danger pour l'eau 2 : manifestement dangereux pour l'eau

#### Autres règlements

**Allemagne - TA Luft** : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

#### Informations supplémentaires :

Code MAL : 0-1

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

### SECTION 16 : Autres informations

**Sigles et abréviations** : Aucun

#### Procédure de classification :

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Méthode utilisée
Irritation de la peau, catégorie 2	Méthode de calcul
Irritation des yeux, catégorie 2	Méthode de calcul
Sensibilisation de la peau, catégorie 1	Méthode de calcul
Danger aquatique chronique, catégorie 2	Méthode de calcul

#### Résumé de la/des classification(s) dans la Section 3

Skin Irrit. 2	Irritation de la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation de la peau, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation des yeux, catégorie 2
Aquatic Chronic 2	Danger aquatique chronique, catégorie 2
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B

#### Résumé des mentions de danger dans la Section 3 :

H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Avis de non-responsabilité :

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878. Les informations fournies dans cette FDS sont correctes à notre connaissance, sur la base des informations disponibles. Les informations données ne sont destinées qu'à des recommandations pour une manipulation, un usage, un stockage, un

## Fiche de données de sécurité

Ce produit a été classé conformément à la norme CE n° 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2019/521 et le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement délégué de la Commission (EU) 2023/707, et le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

**Date de préparation initiale :** 2024-09-25

Page 19 / 19

**Date de révision :**

2025-10-24

### Black V4.1 Resin

transport et une mise au rebut en toute sécurité, et ne seront pas considérées comme une garantie ou une spécification relative à la qualité. Les informations se rapportent uniquement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce produit lorsqu'il est utilisé en combinaison avec tout autre produit, sauf indication contraire dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

**Date de préparation initiale :** 2024-09-25

**Date de révision :** 2025-10-24

**Notes de révision :**

Date de révision	Remarques
2025-10-24	Version 1.1 - supersedes Version 1.0

**Fiche de données de sécurité**